

Communiqué de presse



prism'emploi
PROFESSIONNELS
DU RECRUTEMENT ET DE L'INTÉRIM



1^{er} juin 2016

Signature d'un accord en faveur de l'emploi des jeunes en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Ce mercredi 1^{er} juin, Tristan Sauvaget, directeur du travail et adjoint du responsable du Pôle Entreprises Emploi et Economie de la Direccte PACA, Fabrice Greffet, président régional de Prism'emploi et Claude Fournet, président de l'Association Régionale des Missions Locales de PACA ont signé un accord de coopération en faveur de l'emploi des jeunes, notamment au travers de la démarche « Garantie jeunes ».

Les jeunes, en particulier ceux peu ou pas qualifiés, font partie des publics les plus vulnérables sur le marché de l'emploi. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le taux de chômage des moins de 25 ans est en 2015 de 24,1 %¹. Un sujet prioritaire pour les acteurs de la région qui se mobilisent pleinement en faveur de l'emploi des jeunes.

CHIFFRES CLES

→ Près de 60 000 jeunes de moins de 25 ans sont demandeurs d'emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur²

→ 64 % des jeunes perçoivent le travail temporaire comme « un bon moyen pour construire leur parcours professionnel »³

Cet accord régional concrétise la volonté du représentant de l'Etat, de Prism'emploi, du FAF.TT, l'OPCA de la branche du travail temporaire et de l'Association Régionale des Missions Locales de **mutualiser leur savoir-faire pour encourager la mise à l'emploi des jeunes éloignés du marché du travail.**

¹ Eurostat 2015

² Insee 2015

³ Prism'emploi-OpinionWay – mars 2015

Les partenaires se sont fixés cinq objectifs opérationnels :

- Améliorer les opportunités d'accès à l'emploi durable des jeunes accompagnés par les Missions Locales ; Mobiliser les missions d'intérim pour permettre à des jeunes d'accéder à de premières expériences professionnelles et d'acquérir ainsi des compétences professionnelles en vue de construire leur parcours ;
- Renforcer la qualification des jeunes intérimaires pour répondre aux besoins en ressources des entreprises en lien avec les perspectives d'emploi du territoire ;
- Assurer la continuité des parcours professionnels des jeunes en prenant en compte les freins périphériques à leur accès à l'emploi (logement, mobilité, garde d'enfants, mutuelle, etc.) ;
- Contribuer à l'expérimentation de la Garantie jeunes en articulant la démarche « Mission Jeunes » avec celle de la Garantie Jeunes.

Cet accord est une déclinaison de l'accord-cadre national signé le 4 juin 2014 par l'Etat, Prism'emploi et l'Union Nationale des Missions Locales.



Contact presse Prism'emploi
Camille Ruols
Tél : 01 40 41 54 96
Cruols@golin.com

A propos de Prism'emploi

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim - est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 entreprises de toutes tailles représentant 90 % du chiffre d'affaires de la profession. 7 200 agences d'emploi et 20 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

Contact presse Direccte PACA
Frédéric Bully
Tél. : 04 86 67 32 55
Frederic.bully@direccte.gouv.fr

A propos de la Direccte PACA

La Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi-DIRECCTE-Provence-Alpes-Côte d'Azur, placée auprès du Préfet de région pour assurer le pilotage coordonné des politiques publiques du développement économique, de l'emploi, du travail, de la concurrence et de la protection des consommateurs, se structure autour d'une unité régionale située à Marseille et de 6 unités départementales .

Contact presse ARDML PACA
Martin Davy
Tél : 06 12 03 17 33
Mart1davy@gmail.com

A propos de l'ARDML PACA

L'Association Régionale des Missions Locales en PACA a pour mission d'accompagner et d'appuyer les 29 Missions Locales dans la mise en œuvre d'actions de développement de la relation avec le monde économique par la mise à disposition de contacts régionaux constitués, à ce jour, de 60 entreprises partenaires Grands Comptes.